

## Leborgne, Marie Assez, dite Emma

Cote de référence	dossier non conservé
Code de communication	[dossier non conservé]
Condamné en	1866
Envoyé en	Guyane française
N° matricule	225 / 101

### Communicabilité

*Dossier communicable selon le Code du patrimoine (article L. 213-2).*

### Document complémentaire : le registre des matricules

